

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION****Du LUNDI 23 NOVEMBRE 2020**

**Etaient présents** : VERNEY Thierry, LOICHOT Marie-Claude, SAUNIER Nadia, DONZE Solange, GIGON Etienne, MONNET David, SAUNIER Rémy, SAUNIER Nathalie, LOICHOT Jean-Marc, GIGON Vincent et LOMBARD Emmanuel

**1 Rendu caution locataires : PICCA, WASMER, et BEMER**

Monsieur le Maire expose les départs de logements locatifs des Messieurs PICCA, WASMER et BEMER. Aussi, après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide le rendu des cautions suivantes :

- Mr PICCA : 360 euros
- Mr WASMER : 450 euros
- Mr BEMER : 450 euros

**2 Dénonciation de 3 conventions pour logements locatifs chez le notaire**

Monsieur le Maire rappelle que 3 logements sont conventionnés, et cela nécessite donc la prise en compte de plafonds de ressources lors de la location des appartements concernés.

Il propose la dénonciation chez le notaire de ces 3 conventions.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal donne son autorisation quant aux démarches nécessaires concernant la dénonciation des conventions suivantes :

- n°25/3/01.1990/77.1019/001
- n°25/3/03.1983/77-1019/2/020
- n°25/03/11.1994/77.1019/125

**3 Taxe aménagement**

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de conserver le Taux unique à 1% pour la part communale, tout en gardant l'exonération pour les abris de jardins soumis à Déclaration Préalable de travaux.

**4 Route du Plain**

Dans le cadre du projet de travaux de renforcement de la voie n°03 dite du Plain, une demande subvention peut être déposée auprès de la Préfecture du département du Doubs. Le conseil municipal approuve le projet et s'engage à réaliser en 2021 cette opération dont le montant est estimé à 124 433 € HT.

Il se prononce sur le plan de financement suivant :

- Fonds libres : 24 886.60 €
- Emprunts : 93 324.75 €
- Subventions : 31 108.25 €

Et décide de solliciter l'aide financière de l'Etat.

**5 Commission CAO**

Pour faire suite à une erreur lors de la réunion de conseil du 11 septembre dernier, le conseil municipal à l'unanimité décide de désigner les membres de sa commission appel d'offre comme suit :

- Monsieur le Maire Monsieur VERNEY Thierry
- Titulaires : Mme LOICHOT Marie-Claude, Mr GIGON Etienne et Mme DONZE Solange
- Suppléants ; Mr LOICHOT Jean-Marc, Mme SAUNIER Nathalie et Mr MONNET David